



recensement agricole 2010

Tendances départementales

70 % de l'espace départemental dédié à l'agriculture

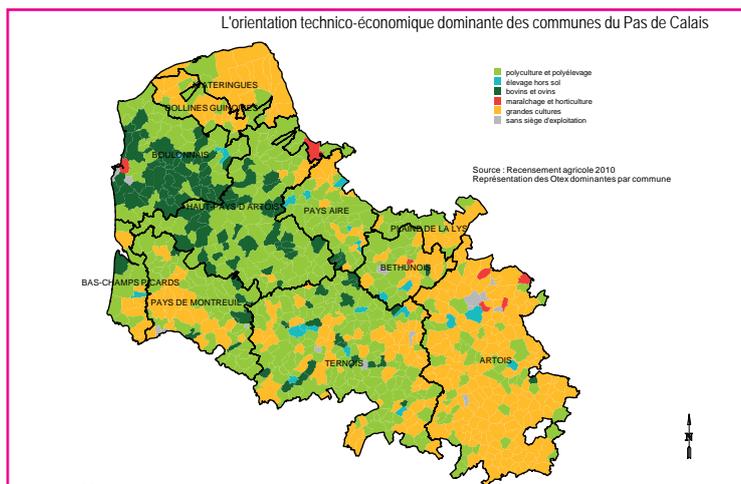
Le Pas-de-Calais est le département français où la part de superficie dédiée à l'agriculture est la plus importante. Sur les dix dernières années, le nombre d'exploitations a fortement diminué, notamment celles de petite taille. Même si les productions restent diversifiées, l'accroissement de la taille, la spécialisation et la simplification des systèmes sont très marqués. 45 % des exploitations sont aujourd'hui vouées aux grandes cultures.

Les 6 750 exploitations du Pas-de-Calais mettent en valeur 463 500 ha de surface agricole utilisée (SAU), soit 70 % de la superficie du département, ce qui en fait un département très agricole. La SAU du Pas-de-Calais représente plus de la moitié de celle de la Région Nord-Pas-de-Calais (57 %). Elle a diminué de 2,5 % en dix ans, soit 1 200 ha par an en moyenne.

Bien qu'il ne comporte aucune très grande ville, le Pas-de-Calais est un département fortement peuplé. En effet, 1,5 million d'habitants y résident. Les villes les plus importantes sont Calais (80 000 hab.), Arras, Boulogne et Saint-Omer. Une part importante de la population se concentre sur les communes du bassin minier autour de centres comme Lens, Liévin, Béthune, Bruay-La-Buissière, Hénin-Beaumont, formant une vaste conurbation, qui se prolonge dans le département du Nord. Par contraste, le centre et le sud du dé-

partement sont très ruraux (mais tout de même relativement denses), parsemés de très nombreux petits villages et de quelques petites villes. Du littoral de la côte d'Opale aux riches campagnes artésiennes, en passant par le haut pays, terre d'élevage, le Montreuillois et ses étangs et marais, le bassin minier presque entièrement bâti, les paysages départementaux sont contrastés.

La surface totale étant de 6 671 km², la densité de population y est forte (220 habitants au km², à comparer à 325 hab./km² pour la région et à 111 hab. au km² pour la France). Cette population est en constante augmentation, concurrentielle à l'occupation du territoire par l'agriculture. La surface agricole diminue en effet essentiellement sous l'effet de l'extension de l'habitat individuel, qui représente la moitié des zones artificialisées, de l'implantation de zones d'activités et enfin des infrastructures.



L'agriculture du Pas-de-Calais offre une palette d'exploitations et de productions diversifiée

La répartition des exploitations sur l'ensemble du territoire présente deux grands ensembles assez distincts avec une partie centre-ouest spécialisée en polyculture et polyélevage correspondant aux petites régions agricoles du Boulonnais, du Haut Pays d'Artois, du Pays d'Aire et du Béthunois alors que les franges nord (les Wateringues, les Collines guinoises), sud (Pays de Montreuil et Ternois) et toute la partie la plus orientale (l'Artois) sont occupées par des exploitations spécialisées en grandes cultures. On trouve aussi des exploitations relativement nombreuses de maraîchage et horticulture autour des villes telles que Boulogne-sur-Mer, Saint-Omer, Béthune et celles du bassin minier.

Source : Agreste - DRAAF du Nord-Pas de Calais - Recensement agricole 2010



Une nette concentration économique

Dans le Pas-de-Calais, on dénombre 6 750 exploitations agricoles en 2010 alors qu'il y en avait 9 320 en 2000, soit une diminution de 28% en 10 ans, ce qui représente 260 exploitations perdues en moyenne par an. Cette diminution est plus rapide qu'au niveau national pour lequel elle est de 26 %.

Tous statuts confondus, la taille moyenne des exploitations est de 69 ha, elle a augmenté de 35 % en 10 ans. Par rapport à la surface moyenne française de 55 ha, les exploitations du Pas de Calais sont des structures de taille importante et qui s'accroissent rapidement. Ainsi, les exploitations de plus de 50 ha repré-

sentent 55 % d'entre elles, alors qu'elles n'étaient que 42 % en 2000.

En 2010, 63 % des exploitations sont des exploitations individuelles. La part d'exploitations sous forme sociétaire s'est accrue de 11% entre 2000 et 2010. Les EARL représentent ainsi 20 % des exploitations et les GAEC 10 %. Ces entreprises exploitent des surfaces plus importantes ; les EARL, 140 000 ha (moyenne de 100 ha par exploitation), les GAEC, 100 000 ha (moyenne 140 ha) .

5 400 exploitations ont un potentiel de production d'au moins 25 000 euros.

Ces moyennes et grandes exploitations représentent 81 % de l'ensemble et occupent 97 % de l'espace. La part des petites exploitations d'un potentiel de moins de 25 000 euros a fortement régressé (- 46 %) passant ainsi de 25 % des exploitations en 2000 à 18 % en 2010. Les grandes exploitations, dont le potentiel de production dépasse 100 000 euros sont majoritaires, représentant en 2010, 52 % des exploitations, alors qu'elles n'en représentaient que 42 % en 2000. D'une taille moyenne de 106 ha, elles occupent 80% de la surface agricole utilisée.

Spécialisation et simplification des systèmes, 45 % d'exploitations en grandes cultures

Si plus d'une exploitation sur quatre a disparu en dix ans, ce phénomène ne touche pas de la même façon les différents systèmes de production. L'ensemble des exploitations s'est spécialisé et agrandi. La part des exploitations spécialisées en grandes cultures est passée de 35 % à 45 % des exploitations, leur nombre ne diminuant que de 6,5%.

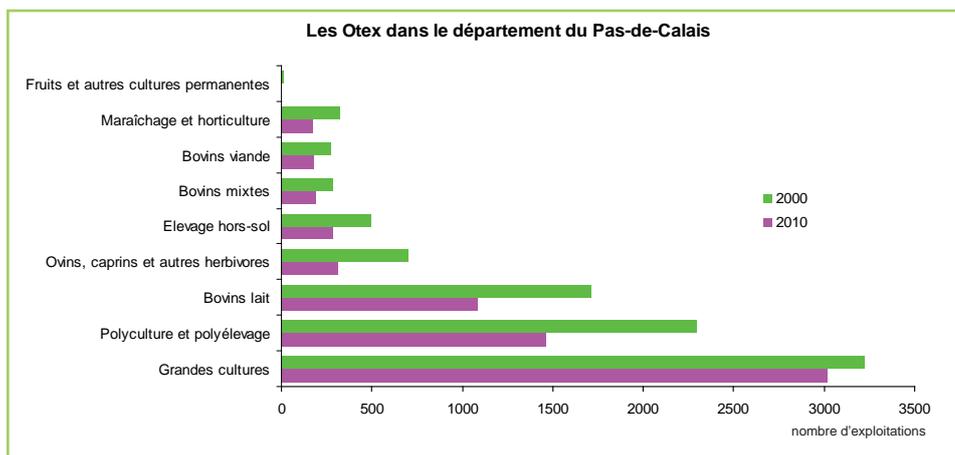
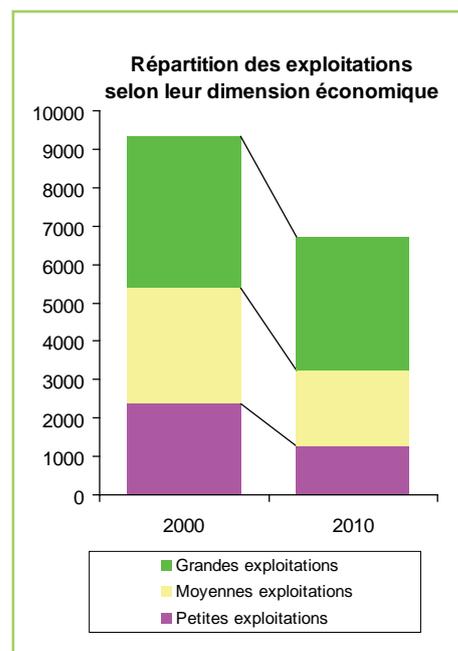
Le nombre d'exploitations de polyculture élevage et lait par contre diminue de plus de 36 %, soit plus d'une exploitation sur trois qui a disparu en 10 ans.

L'essor du système grandes cultures résulte donc en partie de l'abandon de l'élevage – notamment lorsque le chef d'exploitation envisage de prendre sa retraite - et de la reconversion d'une

partie des surfaces fourragères en culture.

Les autres élevages, ovins, caprins et autres herbivores et élevages hors sol connaissent une baisse du nombre d'exploitations beaucoup plus forte, de 56 % pour l'un et 43 % pour l'autre. Alors que les exploitations ovines et autres herbivores représentaient 7,5 % des exploitations en 2000, elles n'en représentent plus que 4,6%. Les élevages hors sol passent quant à eux de 5,3 % à 4,2%.

Les exploitations de maraîchage horticulture ont perdu presque une exploitation sur deux, passant de 3,5 % des exploitations à 2,6 %.



- Un recensement tous les dix ans sur l'ensemble du territoire français, des comparaisons nationales et internationales
- Les données portent sur la campagne 2009-2010
- Sur internet par commune Cartographie interactive Données de cadrage Données détaillées

■ Suivez l'actualité du recensement sur www.agreste.agriculture.gouv.fr et sur www.draaf.nord-pas-de-calais.agriculture.gouv.fr

Source : Agreste - DRAAF Nord-Pas de Calais - Recensements agricoles 2000 et 2010

Productions végétales : une diversité de l'assolement évolutive

Les grandes cultures occupent 63 % de la SAU, les fourrages 28 %, les 9 % restants sont surtout représentés par les cultures de légumes menées essentiellement en plein champ et plus partiellement en maraîchage. La surface toujours en herbe a régressé de 9 % et ne représente plus que 17 % de la SAU.

	2000		2010		évolution des surfaces 2010/2000
	surface (ha)	exploitat.	surface (ha)	exploitat.	
Surface agricole utilisée	476 500	-	463 500	-	- 3 %
Céréales	215 300	7 700	220 900	5 900	+ 3 %
dont blé tendre	158 890	5 700	168 800	5 800	+ 6 %
Colza	3 500	600	15 050	1 600	+ 330 %
Betteraves	35 800	-	35 000	3 300	- 2 %
Lin textile	6 100	-	6 100	760	0 %
Racines d'endives	-	-	4 250	300	-
Pomme de terre	18 900	1 900	22 500	1 500	+ 19 %
Fourrage et STH	134 400	7 400	129 400	5 100	- 4 %
dont STH	87 800	7 300	79 700	5 000	- 9 %
Légumes frais	14 500	1 900	11 200	1 300	- 27 %
Légumes à destination de la transformation	9 900	-	8 300	800	- 15 %
Fleurs et plantes ornementales	110	130	50	90	- 54 %

Source : Agreste - DRAAF Nord-Pas de Calais - Recensements agricoles 2010 et 2000

63 % des surfaces consacrées aux grandes cultures

Grandes cultures

Les surfaces consacrées aux grandes cultures (céréales, oléagineux, betteraves et pommes de terre) sont en augmentation depuis le dernier recensement au détriment des surfaces fourragères. L'orientation vers les grandes cultures s'intensifie : celles-ci ne représentaient en 2000 que 57 % de la SAU : 20 000 ha de plus leur sont maintenant consacrés, liées partiellement à la disparition de l'obligation de jachère.

Céréales

Malgré la disparition de 1 800 exploitations (soit - 23 %) produisant des céréales, on constate une augmentation de 3 % des surfaces cultivées. La part du blé tendre dans l'ensemble des céréales reste constante et représente environ 77 % des surfaces.

Oléagineux

Une très forte progression des cultures d'oléagineux, surtout du colza, est observée : un bond en avant spectaculaire du nombre d'exploitations qui se traduit par une forte augmentation des surfaces : + 330 % en surfaces cultivées ce

qui représente 12 000 hectares en plus.

Pomme de terre

La culture des pommes de terre (14 % de la surface cultivée en France) montre une bonne progression : + 19 % en surfaces (soit 3 600 ha) malgré une perte de 20 % du nombre des exploitations concernées par cette production (400 exploitations en moins).

Betteraves

La surface cultivée en betteraves représente 9% de celle cultivée dans toute la France. Elle reste stable dans le département aux environs de 35 500 hectares.

Surface fourragères

Les surfaces fourragères et surfaces toujours en herbe (STH) ont diminué de 5 000 hectares. En particulier, les STH régressent de 8 000 ha, en partie compensées par de nouvelles surfaces fourragères. 31 % des exploitations ayant des cultures fourragères ont disparu depuis 2000.

Cultures pour la production

d'agro-carburants : 9 000 ha sont consacrés à ces cultures dans le département soit 2 % de la SAU ; il s'agit de céréales pour 60 % et de betteraves pour 30 % du total.

Diversification :

800 exploitations présentent une activité dite de diversification mais pour la moitié d'entre elles, cette activité représente moins de 10 % du chiffre d'affaires total. Toutefois, pour une exploitation sur dix, cette activité représente plus de 75 % de son chiffre d'affaires. Pour 15 % d'entre elles, il s'agit de transformation de lait.

Les activités de restauration et d'hébergement représentent une faible part des activités de diversification : 3 et 20 % respectivement.

Légumes, fleurs et plantes ornementales

Les surfaces utilisées pour la culture de légumes pour le marché du frais sont en baisse de 27 %, celles consacrées aux légumes à destination de la transformation diminuent aussi mais de 15 %. Ces surfaces représentent près de onze pour cent de celle consacrée en France à cette production.

Pour les fleurs et plantes ornementales, près de la moitié des surfaces et des exploitations qui se consacrent à ces cultures ont disparu. Cette production représente tout de même 0,5 % de la surface et 1,3% des exploitations de la filière française

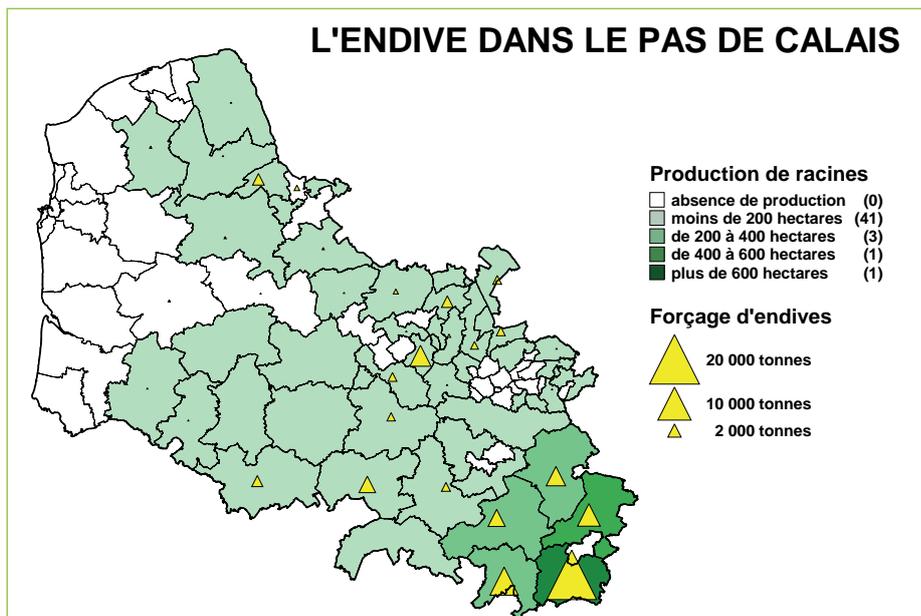
Lin textile

Cette culture est depuis longtemps bien implantée dans la région et en particulier dans le Pas-de-Calais, au point de représenter 11 % de la production française. Cette culture, stable depuis 2000 est réalisée sur 6 100 hectares, ce qui représente la production de fibres nécessaires à la fabrication de plus de 1 340 000 chemises par an...

Les endives

La production de chicons dans le département est de 65 120 tonnes, elle représente plus de la moitié de celle de la région (57%). La surface consacrée à la culture des racines est de 4 200 hectares. Elle est très localisée dans la partie orientale de l'Artois (bassin de production du Cambrésis), le maximum de production se trouvant sur la commune de Neuville Bourjonval (racines et chicons), alors que le forçage se fait seulement dans une commune sur deux productrice de racines. 40 % des racines d'endives françaises sont produites dans le Pas-de-Calais. Un tiers est forcé dans le département.

L'ENDIVE DANS LE PAS DE CALAIS



Source : Agreste - DRAAF Nord-Pas de Calais - Recensement agricole 2010

**Productions animales :
diminution du cheptel et concentration des élevages**

Des bovins présents dans plus d'une exploitation sur deux !

Sur 6 750 exploitations dans le département, 3 630 possèdent des bovins, ce qui représente 54 %. Une exploitation sur deux a des vaches laitières, et une sur trois des vaches nourrices. Le nombre moyen de bovins est de 100 animaux par exploitation, en forte augmentation par rapport à 2000 (73 animaux). Le cheptel allaitant reste constant alors que le cheptel laitier connaît une baisse de 12%.

Forte concentration pour le cheptel porcin

Le cheptel porcin est en forte baisse : - 24 % avec une forte diminution du nombre d'exploitations : 644 exploitations en moins soit - 66%. On compte deux fois plus de porcs par exploitation qu'en 2000.

Disparition de la moitié des exploitations possédant des ovins.

Le cheptel ovin connaît une baisse de 15% mais surtout il ne reste plus que la moitié des exploitations qui en possédaient en 2000.

Stagnation des volailles

L'effectif des poulets de chair et coqs connaît un léger développement alors que le nombre de poules pondeuses est en

	2000		2010	
	nombre de têtes	exploitations en ayant	nombre de têtes	exploitations en ayant
Total Bovins	386 300	5 330	364 100	3 630
dont vaches laitières	114 500	3 650	100 500	2 350
dont vaches nourrices	35 650	2 000	35 700	1 660
Total Porcins	208 900	970	160 200	330
dont truies mères	21 500	-	13 700	180
Ovins	34 100	760	28 400	370
Poules pondeuses	959 000	740	846 000	480
Poulets de chair et coqs	2 149 000	640	2 243 000	410
Lapines mères	17 100	1 060	15 300	70
Apiculture (ruches en production)	2 000	95	950	30

Source : Agreste - DRAAF Nord-Pas de Calais - Recensements agricoles 2000 et 2010

faible régression. Le nombre des petites exploitations produisant des poulets de chair (effectif inférieur à 1 000 poulets) a très fortement chuté : il n'en reste en 2010 qu'une sur quatre par rapport à 2000. La moitié de cette production est fournie par 15 % des exploitations concernées.

Le nombre des exploitations présentant un nombre de poules inférieur à mille est en forte diminution (38% en moins)

alors que la capacité totale de production connaît une augmentation de 50% du nombre de places : elle est maintenant de un million cinq cents mille places pour le département. Ce secteur montre une concentration très forte puisque les dix plus grandes exploitations représentent environ les trois-quarts de la capacité de production.

La population active agricole

13 700 actifs permanents sur les exploitations agricoles du Pas-de-Calais

La part de la population active agricole (pour la part représentée par le secteur de la production sur les exploitations) dans celle du département est en baisse. Dans ce département très peuplé, les personnes travaillant sur des exploitations agricoles représentaient 1,4% de la population départementale totale en 2000, elles ne sont plus que 0,9 % en 2010.

Diminution de 33 % des actifs permanents

La population active agricole permanente est de 13 700 personnes réparties ainsi : 8 600 chefs d'exploitation ou co-exploitants, 2 000 conjoints non co-exploitants, 1 200 autres membres de la famille, et 1 900 salariés permanents (hors famille).

Actifs agricoles	2000	2010	Variation
Exploitants et coexploitants	10 800	8 600	- 20 %
Conjoints non coexploitants	4 400	2 000	- 55 %
Autres membres de la famille	3 300	1 200	- 64 %
Ensemble de la MO familiale	18 500	11 800	- 36 %
Salariés permanents non familiale	1 800	1 900	+ 6 %
Ensemble de la MO permanente	20 300	13 700	- 33 %

Chefs d'exploitation et co-exploitants		Proportion	
2010	Homme	6 750	70 %
	Femme	2 040	30 %
	Ensemble	8 790	
2000	Homme	8 950	83 %
	Femme	1 850	17 %
	Ensemble	10 800	

Les chefs d'exploitation et co-exploitants sont la principale force de travail sur les exploitations. Ils représentent 7 055 unités de travail agricole (UTA), soit 63 % des 11 300 UTA du département. La principale diminution en dix ans concerne la main d'oeuvre familiale soit - 55 % pour les conjoints non-coexploitants et - 65 % pour les autres actifs familiaux. Cette baisse nettement supérieure à la diminution du nombre d'exploitations est liée sans doute, au-delà de la diminution des systèmes liés à l'élevage, au statut social de cette main d'oeuvre, défavorable par rapport à d'autres.

Le nombre de chefs d'exploitations et de co-exploitants marque aussi une baisse importante (- 20 %). Par rapport à la diminution de 28 % du nombre d'exploitations, leur part relative dans le travail a progressé. La co-exploitation s'est renforcée en partie par le développement des formes sociétaires et par l'accès au statut de co-exploitant de conjoints du chef d'exploitation.

Le nombre de salariés est par contre, en progression (+ 6 %). Si quelle que soit la taille de l'exploitation, cette catégorie d'actifs s'est renforcée, ils sont surtout présents dans les grandes exploitations.

Les salariés permanents représentent un volume de travail de 1 470 UTA qui sont renforcés par un volume de travail saisonnier de 1 120 UTA utilisés sur 1 900 exploitations. Les salariés permanents se retrouvent à 70 % dans les grandes exploitations.

L'agriculture dans le Pas-de-Calais représente 11 300 unités de travail agricole, soit 1,7 UTA par exploitation, contre 1,5 UTA par exploitation en moyenne nationale. Ces emplois se retrouvent pour une part importante dans les grandes exploitations (7 800) avec 2,2 UTA par exploitation en moyenne alors qu'on n'en compte que 0,8 pour les petites exploitations.

		Petites exploitations	Moyennes exploitations	Grandes exploitations	Ensemble des exploitations
Nombre d'exploitations agricoles		1 250	1 950	3 500	6 700
Chefs d'exploitation et coexploitants	Nombre de personnes	1 300	2 100	5 200	8 600
	Volume de travail	590	1 690	4 770	7 050
Conjoint non-coexploitants	Nombre de personnes	250	600	1100	1 950
	Volume de travail	80	310	640	1 030
Autres actifs familiaux	Nombre de personnes	100	300	800	1 200
	Volume de travail	35	105	370	510
Ensemble de la main d'oeuvre familiale	Nombre de personnes	1 650	3 000	7 100	11 750
	Volume de travail	705	2 105	5 780	8 590
Salariés permanents hors famille	Nombre de personnes	200	250	1450	1 900
	Volume de travail	150	160	1 160	1 470
Ensemble des actifs permanents	Nombre de personnes	1 850	3 250	8 550	13 650
	Volume de travail	855	2 265	6 940	10 060
Travailleurs saisonniers et occasionnels	Volume de travail	170	170	780	1 120
ETA, Cuma	Volume de travail	10	30	80	120
Ensemble des actifs	Volume de travail	1 035	2 465	7 800	11 300
Nombre d'UTA par exploitation		0,8	1,3	2,2	1,7

Les femmes sont très présentes en tant que chef d'exploitation ou co-exploitant : 30 % en 2010 (Région 22 %, France 27 %), mais leur proportion augmente : elles n'étaient que 17 % en 2000. (Région : 18 %, France : 22 %).

La moyenne d'âge des agriculteurs masculins du Pas-de-Calais est de 46 ans, soit quatre ans de moins que la moyenne nationale. Alors que celle des femmes agricultrices est de 51 ans (chefs et co-exploitants confondus). Ces moyennes restent identiques à celles de 2000.

Le Pas-de-Calais, la Région Nord-Pas-de-Calais, la France...

	Pas de Calais	Nord	Région NPDC	Part du Pas-de-Calais en %	France métropolitaine	Part du Pas-de-Calais en %
Exploitations agricoles (nombre)	6 750	6 750	13 500	50	490 000	1,4
Actifs agricoles (nombre)	13 700	13 700	27 400	50	970 000	1,4
SAU (ha)	463 500	354 000	817 500	57	25 096 000	1,8
Céréales (ha)	220 890	151 100	371 990	60	9 230 000	2,4
Betteraves (ha)	35 000	21 500	56 500	62	409 060	8,5
Pomme de terre (ha)	22 500	25 000	47 500	47	161 150	14,0
Lin textile (ha)	6 100	3 600	9 700	63	54 500	11,0
Racines d'endives (ha)	4 250	2 500	6 750	63	10 800	40,0
Chicons (tonnes)	65 120	49 940	115 060	57	203 000	32,0
Légumes frais (ha)	11 200	11 700	22 900	49	201 700	5,5
Légumes pour la transformation (ha)	8 300	7 700	16 000	51	77 460	10,7
Surfaces toujours en herbe (ha)	130 000	80 300	210 300	62	8 316 070	1,5
Autres fourrages (ha)	50 000	35 400	85 400	59	4 684 460	1,0
Vaches laitières (nombre)	100 545	89 200	189 745	53	3 722 000	2,7
Vaches nourrices (nombre)	35 700	35 540	71 150	50	4 137 000	0,9
Porcs (nombre)	160 200	327 700	487 900	33	13 930 000	1,2
Poules pondeuses (nombre)	846 000	1 040 000	1 886 000	45	56 585 000	1,5
Poulets de chair (nombre)	2 243 000	3 640 000	5 883 000	38	143 595 000	1,6

Source : Agreste - DRAAF Nord-Pas de Calais - Recensement agricole 2010

Définitions

■ **L'exploitation agricole** est une unité économique qui participe à la production agricole et qui répond à certains critères :

- elle a une activité agricole soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales

- elle atteint une certaine dimension, soit 1 hectare de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production supérieure à un seuil (1 vache ou 6 brebis mères...)

- sa gestion courante est indépendante de toute autre unité.

■ **Les actifs agricoles** sont les personnes qui participent au travail de l'exploitation agricole.

Les actifs familiaux comprennent les chefs d'exploitation, les coexploitants, ainsi que les membres de la famille, conjoints du chef

d'exploitation et des coexploitants, enfants dès lors qu'ils fournissent un travail sur l'exploitation. Les salariés permanents occupent un poste toute l'année, quelque soit sa durée, temps partiel ou complet.

Les salariés saisonniers ou occasionnels ont travaillé à temps partiel ou complet, mais pendant une partie de l'année seulement.

■ Le travail effectué sur l'exploitation comprend également les prestations fournies par des entreprises ou des Cuma. Il est alors compté en temps de travail.

L'**unité de travail annuel (UTA)** permet de cumuler les différents temps de travail. Cette unité correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant un an.

■ Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés selon des coefficients permettant le calcul de la **production brute standard (PBS)**. Ces coefficients résultent des valeurs moyennes sur la période 2005 à 2009. La PBS décrit un potentiel de production des exploitations et permet de les classer en « **moyennes et grandes exploitations** », quand elle est supérieure ou égale à 25 000 euros, en « **grandes exploitations** » quand elle est supérieure ou égale à 100 000 euros.

La contribution de chaque surface ou cheptel à la production brute standard permet également de classer les exploitations selon leur **orientation technico-économique (OTEX)**.